

Notification de divulgation éventuelle des dossiers d'élèves

Veillez lire attentivement cette notification. Il s'agit d'un message de la Cour de district des États-Unis relatif au cas mentionné ci-dessus. Les avocats, qui représentent les enfants handicapés et leurs parents dans le cadre d'un recours collectif relatif à certains services d'éducation spécialisée et à certaines politiques de la Ville de New York, demandent à accéder aux dossiers des élèves. Ces dossiers sont couverts par un Accord de confidentialité entre les parties et ne pourront être divulgués qu'aux avocats et aux experts des parties concernées ainsi qu'à la Cour. Aucun dossier d'élève ne sera divulgué au public ou à tout autre élève ou parent sans le consentement formel de son parent/tuteur/de sa tutrice ou de l'élève dorénavant âgé(e) de plus de 18 ans.

Cette notification peut s'appliquer à vous si vous êtes actuellement élève ou si vous êtes un(e) ancien(ne) élève, ou le parent/tuteur/la tutrice d'un(e) élève dont le programme d'éducation personnalisé (IEP) a été préparé par le Département de l'Éducation de la Ville de New York (NYCDOE) entre le 1er août 2016 et le 22 février 2019, si vous ou votre enfant :

1. Êtes passé(e) d'un Comité pour l'éducation spécialisée en pré-school (Committee on Pre-School Education - CPSE) à un Comité pour l'éducation spécialisée (Committee on Special Education - CSE) ; Et/Ou
2. Avez commencé à fréquenter un établissement homologué par l'État en dehors des écoles publiques ; Et/Ou
3. Avez été détaché(e) à l'Équipe de Soutien du Bureau Central (Central Based Support Team - CBST) pour la première fois ; Et/Ou
4. Avez été, pour la première fois, classé(e) comme autiste dans un IEP par le Département de l'Éducation de la Ville de New York ou qu'on a diagnostiqué chez vous un trouble du spectre autistique.

Si votre enfant avait plus de 21 ans le 3 juillet 2013, il/elle ne fait pas partie de ce recours collectif et cette notification ne s'applique pas à vous.

Nature de l'action en justice

Les enfants handicapés et leurs parents sont les plaignants de l'action en justice, « *M.G. v. NYC DOE* ». Les plaignants représentent deux classes différentes d'élèves de la Ville de New York : la classe des services liés à l'autisme et la classe NPS. La classe des services liés à l'autisme se compose d'élèves qui sont classés ou chez qui on a diagnostiqué un trouble du spectre autistique. La classe NPS se compose d'enfants à qui il a été conseillé de fréquenter et/ou qui fréquentent des écoles non publiques et homologuées par l'État. Les plaignants affirment que le Département de l'Éducation de la Ville de New York (NYCDOE) et le Département de l'Éducation de l'État de New York (NYSED) ont violé la Loi pour l'éducation des personnes handicapées (Individuals with Disabilities Education Act - IDEA), entre autres lois connexes, en adoptant des politiques qui empêchent les membres de ce recours inscrits dans chaque classe de bénéficier de certains services d'éducation spécialisée. Le NYCDOE et le NYSED nient ces allégations. Les plaignants demandent, entre autres, des ordonnances qui, selon eux, garantiraient que les membres de ce recours bénéficient de services éducatifs appropriés.

Les plaignants sont représentés par le cabinet juridique d'Elisa Hyman, P.C., [www.specialedlawyer.com](http://www.specialedlawyer.com) (212-293-8686) et Robbins Geller Rudman and Dowd, <https://www.rgrdlaw.com/>. Si vous souhaitez obtenir davantage d'informations concernant l'action en justice, une copie de la décision relative à la certification de recours collectif est disponible sur <https://www.specialedlawyer.com/>

#### Demande de documents

Dans le cadre de cette poursuite, les plaignants demandent que les Départements de l'Éducation de la Ville et de l'État fournissent certains documents contenant des données personnelles protégées des élèves de ce recours collectif. « Les données personnelles protégées » comprennent, sans s'y limiter : les prénom et nom de l'élève ; les prénoms et nom du parent/tuteur/de la tutrice (y compris le nom de jeune fille de la mère) ; le nom des membres de la famille ; les numéros de sécurité sociale ; les adresses de résidence ; et les numéros de téléphone de la maison ; ainsi que la date et le lieu de naissance.

Exemples de documents demandés : IEP ; transcriptions et dossiers d'audience impartiale ; évaluations et examens en éducation spécialisée ; bulletins scolaires et rapports sur les progrès et tout document fourni par un parent pour le dossier de l'élève.

Afin de s'assurer que les documents restent strictement confidentiels et ne soient consultés que par les avocats et les experts des parties, ainsi que la Cour, les parties ont signé un Accord de confidentialité ordonné par la Cour.

#### Droit des élèves à la confidentialité

La loi sur la protection de la vie privée et le droit des familles à une éducation (Family Educational Rights and Privacy Act - FERPA), 20 U.S.C. § 1232g(b) et 34 C.F.R. § 99.31(a)(9)(ii), ainsi que l'IDEA, 20 U.S.C. §§ 1400, *et seq.* sont des lois fédérales qui protègent la confidentialité des dossiers des élèves. Ces lois autorisent la divulgation de ces dossiers en vertu d'une ordonnance du tribunal, à condition que le district scolaire fasse le nécessaire pour informer les élèves et leurs parents avant de divulguer ces dossiers et leur donne la possibilité de s'opposer à la présentation des données personnelles protégées contenues dans ces dossiers.

Si, après la notification, un parent et/ou un(e) élève s'y oppose(nt), les documents peuvent être présentés, mais les données personnelles protégées devront être supprimées.

#### Consentement et possibilité de s'opposer

Cette Notification n'affecte aucun de vos droits, aucun des droits de votre enfant en ce qui concerne le litige *MG* ou toute autre affaire que vous auriez en cours avec le NYCDOE.

Vous êtes libre de vous opposer à la divulgation des dossiers de votre enfant. Si un avocat ou un représentant légal vous aide, vous vous conseillons de parler ensemble de cette Notification.

#### Si vous ne vous opposez pas

Si vous ne vous opposez pas à la divulgation des données décrites ci-dessus, vous n'avez aucune démarche à faire.

## Si vous vous opposez

Si vous vous opposez à la divulgation des données décrites ci-dessus, vous devez : Compléter le formulaire « Objection à la divulgation de données et de dossiers d'élèves, cas No. 13-CV-4639 » (Objection to Disclosure of Student Information and Records), joint à cette notification et disponible sur <https://infohub.nyced.org/resources/translated-documents/notice-of-potential-disclosure-of-student-records-and-opt-out-form> et l'envoyer par courrier à la Cour à l'adresse suivante :

The Honorable Robert W. Lehrburger  
c/o Clerk of the Court  
Southern District of New York  
500 Pearl Street, Courtroom 18D  
New York, NY 10007  
Attn: DOCUMENT DÉPOSÉ SOUS SCELLÉ

## Procédure

- Toutes les objections doivent être reçues par la Cour avant le 10 mai 2019.
- Ne contactez pas la Cour par téléphone. La Cour n'acceptera aucun appel téléphonique concernant ce sujet.

Il se peut que l'avocat chargé du recours collectif des plaignants vous contacte.

Si vous souhaitez plus d'informations concernant la façon de vous opposer à la divulgation des dossiers de votre enfant (ou de vos dossiers si vous avez plus de 18 ans) ou si vous avez besoin d'une traduction de cette Notification, veuillez vous rendre sur <https://infohub.nyced.org/resources/translated-documents/notice-of-potential-disclosure-of-student-records-and-opt-out-form>.

Si vous ne soumettez aucun formulaire d'objection avant le 10 mai 2019, vous serez considéré(e) comme ayant renoncé à votre droit de vous opposer à la divulgation des informations et des dossiers de l'élève contenant les données personnelles protégées. Toutes les objections seront maintenues sous scellé par la Cour.

Les traductions en espagnol, arabe, bengali/bangla, chinois, français, créole haïtien, coréen, russe et ourdou sont disponibles sur <https://infohub.nyced.org/resources/translated-documents/notice-of-potential-disclosure-of-student-records-and-opt-out-form>.